



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

**Secrétariat général
Mission à l'intégration des personnels handicapés
DGRH B - MIPH
n° 2023 -**

Paris, le **28 AVR. 2023**

Affaire suivie par :
Catherine DELPLANQUE
Tél : 01 55 55 05 19
Mél : catherine.delplanque@education.gouv.fr

72 rue Regnault
75243 Paris cedex 13

Objet : Arrêté de composition de la commission d'évaluation de l'aptitude professionnelle – Lyon III – ASI - 2023

Références :

- Dispositif expérimental ouvrant l'accès, pour les fonctionnaires en situation de handicap, à un corps ou un cadre d'emploi de niveau supérieur ou de catégorie supérieure par voie de détachement (article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019) ;
- Décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituée en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) ;
- Arrêté du 17 mars 2023 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2023 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

En référence à l'article 6 du décret n°2020-569 du 13 mai 2020, la composition de la commission constituée par l'autorité de recrutement de l'Université de Lyon III est la suivante :

Monsieur Mathieu VILES, Attaché principal administration de l'Etat, Directeur général des services,
Université Lyon III

Madame Catherine GAVEND, IGE Hors Classe – DRH adjointe – Responsable du pôle RH Métiers et formation, Université Lyon III

Madame Valérie DUBOULOZ MONNET, IGE Classe Normale – Assistante sociale des personnels et correspondante handicap, Université Lyon III

Monsieur Franck PERROTIN, Attaché principal administration de l'Etat - Directeur de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante, en qualité de suppléant

Madame Tifenn LEBEAU, Administratrice de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur – Directrice des Ressources Humaines, en qualité de suppléante

A ce titre, Monsieur Mathieu VILES représente l'autorité administrative disposant du pouvoir de nomination.

**Pour le ministre et par délégation
Le chef de service, adjoint au directeur général
des Ressources Humaines**

Marc ESTOURNET